



---

# Programme de Formation

---

## Droits des patients - 3 jours

---

### Organisation

---

**Durée :** 21 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

---

### Contenu pédagogique

---

#### **Public visé**

Tout public exerçant en établissement psychiatrique

#### **Objectifs pédagogiques**

- ◆ Connaître et maîtriser la réglementation sur les droits des patients
- ◆ Connaître les prises en charge spécifiques pour les patients en psychiatrie
- ◆ Acquérir les connaissances visant le respect des droits de l'usager, du mineur hospitalisé; et les spécificités de la psychiatrie
- ◆ Mieux cerner la notion de responsabilité, et en comprendre les enjeux
- ◆ Garantir la qualité de la relation soignant/soigné et le respect de la réglementation
- ◆ Repérer les situations à risques et améliorer sa pratique

#### **Description**

##### **Connaître et maîtriser la réglementation sur les droits des patients**

- ◆ Les dispositions applicables aux droits des personnes et leur portée
- ◆ Les textes de référence applicables aux droits des patients et leur portée juridique
- ◆ La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des patients

##### **Connaître les prises en charge spécifiques pour les patients en psychiatrie**

- ◆ Hospitalisation sous contrainte: loi du 5 juillet 2011 et du 27 septembre 2013, Réforme loi de 1990
- ◆ La prise en charge psychiatrique des patients : un cadre juridique spécifique

##### **Acquérir les connaissances visant le respect des droits de l'usager, du mineur hospitalisé; et les spécificités de la psychiatrie**

- ◆ Renforcement du principe de consentement aux soins et à l'hospitalisation
- ◆ Renforcement du droit à l'information
- ◆ L'extension du droit d'accès au dossier et sa mise en œuvre
- ◆ Les droits du patient admis en psychiatrie
- ◆ L'annonce du dommage lié aux soins

##### **Mieux cerner la notion de responsabilité, et en comprendre les enjeux**

- ◆ Les principes de responsabilité et de réparation des risques sanitaires
- ◆ Gestion des plaintes et des réclamations
- ◆ Les différentes voies possibles pour le patient en matière de réparation des dommages
- ◆ La participation des usagers au fonctionnement du système de santé
- ◆ Le contrôleur général des lieux de privation de liberté

##### **Garantir la qualité de la relation soignant/soigné et le respect de la réglementation**

**Repérer les situations à risques et améliorer sa pratique**

- ◆ La sanction de l'infraction à la loi, la responsabilité pénale
- ◆ Les infractions à la loi et l'exercice professionnel en psychiatrie

**Prérequis**

Pas de prérequis

**Modalités pédagogiques****Un modèle pédagogique interactionnel**

- ◆ Apprenant actif
- ◆ Appropriation et construction collective des savoirs
- ◆ Réflexivité

**Moyens et supports pédagogiques****Des supports et moyens centrés sur le professionnel**

- ◆ Alternance d'apports méthodologiques et d'analyse de pratiques
- ◆ Echanges d'expériences entre apprenants
- ◆ Travail en groupe et sous-groupes , ateliers
- ◆ Exemples jurisprudentiels
- ◆ Etudes de cas

**Modalités d'évaluation et de suivi****Des modalités d'évaluation adaptées**

- ◆ Auto-évaluation et questionnaire de positionnement
- ◆ Evaluation des connaissances et des compétences en continu
- ◆ Questionnaire d'évaluation des acquis des participants
- ◆ Questionnaire de satisfaction des participants

**Un suivi personnalisé**

- ◆ Bilan détaillé de la formation remis à l'établissement
- ◆ Possibilité de contacter le formateur après la formation pour assurer une bonne continuité
- ◆ Apports de connaissances basées sur les besoins des participants et de l'établissement

**Informations sur l'accessibilité**

Un référent handicap est à votre écoute pour tout besoin en compensation : Mme Gulistan ALTUN - 01 49 66 22 51

Partenariat avec l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)